

# CLAIRE LEMERCIER

## LE XIX<sup>E</sup>, UN SIÈCLE D'ACTUALITÉ



DR.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)  
INSTITUT D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE (IHMC)  
CNRS / ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
PARIS  
<http://www.ens.fr/ihmc/>

« Je me suis aperçue très tôt que des myriades de pistes pouvaient être explorées pour tout questionnement. Du coup, j'étais une bonne élève assez contestataire qui posait toujours des colles aux profs. » Déjà, un parcours se dessine pour Claire Lemercier qui refusait le « on apprend, on applique ». Une scolarité brillante lui fait quitter son Gard natal pour la capitale. Seize ans, un studio à Saint-Germain des Prés, des cours à Sciences Po.

« C'EST PASSIONNANT DE SAVOIR COMMENT ON RECONSTRUIT APRÈS UNE RÉVOLUTION. »

Là, Claire rencontre Nicolas Offenstadt, un « super » maître de conférences, qui la plonge dans l'univers de la recherche et la sensibilise aux problèmes de la méthode. Si certains la jugent accessoire, notre chercheuse, âgée aujourd'hui de 32 ans, estime en effet que la méthode est primordiale avec, en leitmotiv, la question : « Comment produit-on les connaissances ? » Le diplôme de Sciences Po en poche, Claire poursuit

donc un cursus universitaire en histoire. Quelques années après son agrégation, elle soutient avec brio, en décembre 2001, sa thèse qui donne naissance à un livre<sup>1</sup>.

**Aujourd'hui, elle s'intéresse toujours à l'histoire des institutions et des systèmes de régulations économiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle.**

Cela peut paraître austère mais Claire défend ce choix. « C'est passionnant de savoir comment on reconstruit après une révolution. » De plus, en choisissant cette période, elle se situe à la « juste distance » avec son sujet « ni d'actualité brûlante ni totalement révolu ». Preuves et témoignages d'archives à l'appui, elle est là pour comprendre ce qui s'y passait et parfois ébranler quelques mythes persistants. « Le discours politique est infesté d'idées reçues sur le bon vieux temps. » Un exemple ? Le XIX<sup>e</sup> siècle est vu comme un modèle de libre marché mais avant l'existence du Code du travail (1910), les procès foisonnaient. Faute de règles générales, conflits sur les salaires, licenciements sans préavis ou départs inopinés d'apprentis finissaient aux prud'hommes ou devant le juge de paix.

Pour Claire, avant de déréglementer le travail, il faudrait s'interroger sur cette situation passée et sur les raisons qui ont conduit à créer des syndicats, puis un Code.

Chercheuse donc mais aussi enseignante à l'ENS<sup>2</sup> et l'EHESS<sup>3</sup>, Claire a élargi son activité à des travaux éditoriaux : elle est entre autre rédactrice en chef de la revue semestrielle *Histoire & Mesure* depuis 2005 et membre du comité de rédaction du portail d'édition électronique *revues.org*. Des aventures qu'elle vit avec Claire Zalc, son inséparable collègue.

**Honorée mais inquiète.** L'avenir de la recherche et du CNRS semble bien noir à la jeune historienne. Peu après avoir reçu la lettre lui annonçant sa médaille de bronze, elle décide de lancer la pétition des médaillés, qui recueille très rapidement un nombre impressionnant de signatures. Claire aimerait beaucoup diriger des thèses mais avoue éprouver de la difficulté à encourager les étudiants à en faire. « C'est moins rigolo de se lancer dans la recherche quand il n'y a pas de perspectives d'avenir. »

<sup>1</sup> *Un si discret pouvoir. Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*, La Découverte, 2003.

<sup>2</sup> École normale supérieure.

<sup>3</sup> École des hautes études en sciences sociales.